

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Sous Préfecture de Château-Thierry n°01286 du 31.10.75 J.O.

n°272 le 31.10.75

Affilié à l' ASA 02



Ciry-Salsogne, le 2 janvier 2018

CONVOCATION ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES 2017 de L'ASA 02 et de L'Ecurie Jean de La Fontaine

Nous vous prions de bien vouloir assister, en votre qualité d'adhérent de l'ASA 02 et (ou) de l'Ecurie Jean de La Fontaine, aux Assemblées Générales Ordinaires qui se dérouleront

**Le samedi, 03 février 2018
à 18 h 00 à la Salle des Fêtes de Fère-en-Tardenois
(Rue Paul Claudel)**

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes rendu des assemblées générales 2017 (disponible sur www.rallyejeandelafontaine.fr)
- Rapports moraux
- Bilans financiers
- Bilan Rallye 2017
- Evolution prévisible de la réglementation 2018
- Présentation du 43^{ème} Rallye
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Sportivement,

Patrick Poincelet, Thomas LEMIRE